



NAO 2013

Comme chaque année, la loi prévoit une Négociation Annuelle Obligatoire entre syndicats et employeur.

Depuis Février, 4 réunions ont permis à chacun d'exposer ses revendications.

La direction, comme d'habitude en NAO, a voulu attaquer le contrat social : mise en place d'un jour de carence (non payé) pour chaque arrêt maladie, modulation de la prime décentralisée en fonction de l'absentéisme maladie. Pour ces points cela a été clair : tant que SUD et CGT seront majoritaires dans l'établissement, on N'ADHERERA JAMAIS A LA STIGMATISATION DES PLUS FRAGILES.

Une nouveauté cette année ! Une prime de 2500€ brut versée en 2 fois : 1000€ en 2013, et 1500€ fin 2015 (en net ça fait 1875€ en tout). Une prime ? pour qui ? alors là c'est le pompon : **UNIQUEMENT LES INFIRMIERS DE JOUR EN ROULEMENT AYANT AU MOINS 2 ANS D'ANCIENNETE**, et finalement ils vont voir s'il est possible d'y ajouter ceux de nuit, mais c'est pas sûr... Les autres personnels se réjouiront d'apprendre qu'ils ne sont pas concernés par la suractivité et que la direction ne fera rien pour les fidéliser.

Infirmier en extra ? **RIEN**, infirmier en Hopital de jour ? **RIEN**, Infirmier au DMP ? **RIEN**, Infirmier en pédo-psy ? **RIEN**, Infirmier à Interface ? **RIEN**, Infirmier à EMUL ? **RIEN**, Infirmier de nuit ? **PAS SUR**, faut voir.....

Vous n'êtes pas Infirmier ? **RIEN**.

Les syndicats ont fait 3 propositions pour répartir cette prime

- en donnant une prime pour tous
- en embauchant du personnel en renfort
- en remettant la récupération des fériés pour tous.

Réponse ? **RIEN** de tout ça, la direction ne donnera qu'aux infirmiers en roulement.

Nous dénonçons ces attaques catégorielles. On demandait un rattrapage pour les personnels à la grille indiciaire en dessous du SMIC, ils n'auront **RIEN**.

A toutes nos demandes, **RIEN, RIEN** et encore **RIEN**. Ah si, une petite avancée : les tickets restau passent de 6,4€ à 7€. Merci patron, vous êtes trop bon.

D'un côté deux syndicats revendiquant des améliorations pour TOUS et notamment en matière de salaires.

De l'autre, une direction qui veut tailler dans la contrat social et ne se préoccupe que de certaines parties de quelques catégories professionnelles.

Toutes ces attaques contre nos acquis, le patron les garde sous le coude, attentif au résultat des prochaines élections professionnelles à venir.